

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 14
Présents : 11
A délibéré : 13
Pouvoirs : 03

L'an deux mil dix-huit, le quatorze juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Franck RACLOT, Maire Adjoint,

Convocation du :
08 juin 2018

Etaient présents :

Mrs BAY NOUAILHAT. BOGNON. ERARD. FOLIN. GODILLOT.
MARCHE. MULIN. RACLOT. SIMAO. VERCHERE. VIENT.

Secrétaire de séance :
Emmanuel MULIN

Absents excusés :

Dorine LEROY donne pouvoir à Hubert FOLIN
Christiane ZOBENBULLER donne pouvoir à Franck RACLOT
Jimmy KASAD donne pouvoir à Emmanuel MULIN

Reçue en préfecture et
Certifiée exécutoire le 15 juin 2018

Absent non excusé :

Monsieur Guy VERCHERE ne participa pas à cette délibération
Le conseil municipal décide de voter cette délibération à scrutin public

01 OBJET : TRANSFERT DES RESULTATS DES BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT A LA C.A.G.B. :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les activités Assainissement et Eau ont fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Comme la réglementation en vigueur en prévoit la possibilité, il est proposé au Conseil municipal de transférer les résultats tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2017

1) BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT			
<u>I - CONSTATATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT</u>			
DEFICIT REPORTE (001) A	<input type="text"/>	EXCEDENT REPORTE (001) D	<input type="text" value="9 178.16"/>
(indiquer le résultat d'investissement reporté de la gestion 2016 sur 2017 - déficit en dépenses ou excédent en recettes)			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT B	<input type="text" value="100 938.48"/>	RECETTES D'INVESTISSEMENT E	<input type="text" value="88 867.42"/>
(indiquer les réalisations de l'exercice)			
TOTAL DEPENSES C = A + B	<input type="text" value="100 938.48"/>	TOTAL RECETTES F = D + E	<input type="text" value="98 045.58"/>
RESULTAT 2017	<input type="text" value="-2 892.90"/>		
D'INVESTISSEMENT	G = F - C		

II - INTEGRATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT CONSTATE AU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat constaté vient corriger lors d'une étape budgétaire (BP-DM) le résultat du budget principal au compte 001.

III - OPERATION DE TRANSFERT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT A LA CAGB (2 cas de figure)

1) Si **G est négatif** (total Dépenses > total Recettes = Déficit d'investissement) prévision budgétaire à effectuer en recettes au compte 1068 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un titre à l'encontre de la CAGB au compte 1068.

2) Si **G est positif** (total Recettes > total Dépenses = Excédent d'investissement) prévision budgétaire à effectuer en dépenses au compte 1068 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un mandat au profit de la CAGB au compte 1068 dans la limite du solde créditeur du compte 1068 constaté au compte de gestion (complété par un mandat au compte 1021 si insuffisant)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - CONSTATATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

DEFICIT REPORTE (002) A	<input type="text"/>	EXCEDENT REPORTE (002) D	<input type="text" value="13 592.35"/>
--------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

(indiquer le résultat d'investissement reporté de la gestion 2016 sur 2017 - déficit en dépenses ou excédent en recettes)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT B	<input type="text" value="46 699.05"/>	RECETTES DE FONCTIONNEMENT E	<input type="text" value="55 941.11"/>
-------------------------------------	--	-------------------------------------	--

(indiquer les réalisations de l'exercice)

TOTAL DEPENSES C = A + B	<input type="text" value="46 699.05"/>	TOTAL RECETTES F = D + E	<input type="text" value="69 533.46"/>
---------------------------------	--	---------------------------------	--

RESULTAT 2017	<input type="text" value="+22 834.41"/>
---------------	---

DE FONCTIONNEMENT	$G = F - C$
-------------------	-------------

II - INTEGRATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat constaté vient corriger lors d'une étape budgétaire le résultat du budget principal au compte 002.

III - OPERATION DE TRANSFERT DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A LA CAGB (2 cas de figure)

1) Si **G est négatif** (total Dépenses > total Recettes = Déficit de fonctionnement) prévision budgétaire à effectuer en recettes au compte 778 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un titre à l'encontre de la CAGB au compte 778.

2) Si **G est positif** (total Recettes > total Dépenses = Excédent de fonctionnement) prévision budgétaire à effectuer en dépenses au compte 678 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un mandat au profit de la CAGB au compte 678.

2) BUDGET EAU

SECTION D'INVESTISSEMENT

I - CONSTATATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT

DEFICIT REPORTE (001) A EXCEDENT REPORTE (001) D

(indiquer le résultat d'investissement reporté de la gestion 2016 sur 2017 - déficit en dépenses ou excédent en recettes)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT B RECETTES D'INVESTISSEMENT E

(indiquer les réalisations de l'exercice)

TOTAL DEPENSES C = A + B TOTAL RECETTES F = D + E

RESULTAT 2017
D'INVESTISSEMENT $G = F - C$

II - INTEGRATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT CONSTATE AU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat constaté vient corriger lors d'une étape budgétaire le résultat du budget principal au compte 001.

III - OPERATION DE TRANSFERT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT A LA CAGB (2 cas de figure)

1) Si G est négatif (total Dépenses > total Recettes = Déficit d'investissement) prévision budgétaire à effectuer en recettes au compte 1068 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un titre à l'encontre de la CAGB au compte 1068.

2) Si G est positif (total Recettes > total Dépenses = Excédent d'investissement) prévision budgétaire à effectuer en dépenses au compte 1068 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un mandat au profit de la CAGB au compte 1068 dans la limite du solde créditeur du compte 1068 constaté au compte de gestion (complété par un mandat au compte 1021 si insuffisant)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - CONSTATATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

DEFICIT REPORTE (002) A EXCEDENT REPORTE (002) D

(indiquer le résultat d'investissement reporté de la gestion 2016 sur 2017 - déficit en dépenses ou excédent en recettes)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT B RECETTES DE FONCTIONNEMENT E

(indiquer les réalisations de l'exercice)

TOTAL DEPENSES C = A + B TOTAL RECETTES F = D + E

RESULTAT 2017

+46 938.38

DE FONCTIONNEMENT

G = F - C

II - INTEGRATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CONSTATE AU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat constaté vient corriger lors d'une étape budgétaire le résultat du budget principal au compte 002.

III - OPERATION DE TRANSFERT DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A LA CAGB (2 cas de figure)

1) Si G est négatif (total Dépenses > total Recettes = Déficit de fonctionnement) prévision budgétaire à effectuer en recettes au compte 778 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un titre à l'encontre de la CAGB au compte 778.

2) Si G est positif (total Recettes > total Dépenses = Excédent de fonctionnement) prévision budgétaire à effectuer en dépenses au compte 678 lors d'une étape budgétaire (BP - DM) => Etablissement d'un mandat au profit de la CAGB au compte 678.

Le Conseil Municipal :

- donne son accord pour la clôture des activités Assainissement et Eau au 31 décembre 2017,
- autorise le transfert des résultats constatés en fonctionnement et en investissement sur chacune des deux activités à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à hauteur des montants constatés,
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif au transfert de ces résultats.

Résultat du vote :

-CONTRE : 02 Mrs. BAY NOUAILHAT. MARCHE.
-ABSTENTION : 04 Mrs GODILLOT. KASAD. MULIN. VIENT.
- POUR : 07 Mmes LEROY. ZOBENBULLER.
Mrs BOGNON. ERARD. FOLIN. RACLOT. SIMAO.

Le conseil municipal décide de voter cette délibération à scrutin public

02- OBJET : MODIFICATIONS BUDGETAIRES : BUDGET PRINCIPAL :

Le maire adjoint informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires au budget principal comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-DEPENSES :
Art 2031 étude..... + 4 000,00 €

-RECETTES :
Art 021 virement de la section de fonct..... + 4 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

-DEPENSES :
Art 023 virement à la section d'invest..... + 4 000,00 €

Cette somme sera financée par un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement dégagé au budget primitif.

L'exposé entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification budgétaire.

Résultat du vote :

-CONTRE : 00
-ABSTENTION : 00
- POUR : 14 Mmes LEROY. ZOBENBULLER. Mrs BAY NOUAILHAT. BOGNON. ERARD. FOLIN. GODILLOT.
KASAD. MARCHE. MULIN. RACLOT. SIMAO. VERCHERE. VIENT.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 heures 55